



PRESSE

Les coopératives de presse et Lagardère ne parviennent pas à se mettre d'accord pour résoudre la crise que traversent les ex-NMPP, rebaptisées Presstalis. Il y a urgence : la société de distribution de la presse est menacée de dépôt de bilan.

Lagardère et les éditeurs s'affrontent sur l'avenir des ex-NMPP

Les éditeurs en ont assez. Face au refus de Lagardère de proposer une solution à la crise sans précédent que traversent les ex-NMPP (fraîchement rebaptisées Presstalis), ils pourraient durcir le ton. Certains évoquent même l'idée de réclamer à Lagardère le remboursement de la redevance perçue avant 2007 en tant qu'opérateur. Le site Rue89 a aussi diffusé hier le compte rendu d'un conseil d'administration interne évoquant un dépôt de bilan : une fuite que des observateurs interprètent comme une tentative désespérée de faire bouger les choses. Car, malgré l'urgence de la situation, les négociations sont au point mort entre les cinq coopératives qui possèdent 51 % de Presstalis (représentant la plupart des éditeurs de presse français), et le groupe Lagardère, qui possède les 49 % restants et en est l'opérateur. Les problèmes sont pourtant identifiés depuis des mois : la baisse brutale des ventes de la presse (-7 % cette année) met en diffi-

culté Presstalis, qui prévoit de lourdes pertes pour 2009. Rémy Pflimlin, son directeur général, a estimé la semaine dernière qu'elles seraient comprises « entre 5 et 10 millions d'euros », mais d'autres sources évoquent plutôt 15 millions. Or sa situation nette comptable est déjà négative (-24 millions d'euros fin 2008), et Presstalis doit légalement reconstituer ses fonds propres avant la fin de 2010. Par ailleurs, la crise contraint la société à accélérer le regroupement des dépôts de presse, entamé en 2007. Mais encore faut-il pouvoir dégager de nouveaux moyens pour financer cette restructuration.

Dernier problème, la trésorerie : de plus en plus de magasins et de dépôts rencontrent des difficultés, et ne peuvent plus payer Presstalis qui, lui, doit régler les éditeurs. « Il y a déjà eu quelques défauts de paiement de dépôts indépendants », reconnaît un acteur du système. Presstalis pourrait rencontrer des difficultés l'an prochain, notam-

ment en raison des fonds à débloquer pour le plan social de 2007 : 26 millions d'euros. Août 2010 pourrait être un « cap difficile », selon la note que s'est procurée Rue89.

« Effondrement du système »

Si aucune solution n'est trouvée, ces difficultés pourraient conduire à « un effondrement total du système d'ici à dix-huit mois », selon les termes d'un éditeur. Au point que le concurrent s'alarme, lui aussi : les MLP (Messageries Lyonnaises de Presse, 15 % du marché), qui accusent les ex-NMPP de concurrence déloyale (le groupe a été condamné en janvier dernier par l'Autorité de la concurrence), proposent désormais une « médiation ». Elles demandent à Presstalis de mettre fin à huit pratiques (remises illégales à des éditeurs, etc.), et d'engager les réformes de structure nécessaires. « Le système coûte 100 millions d'euros de trop ! » estime Patrick André, directeur délégué des MLP. De leur côté, les coopératives d'édi-

teurs, réunies au sein du conseil de gestion, exigent que Lagardère prenne « ses responsabilités d'opérateur », notamment en procédant à une recapitalisation. Solution qu'il refuse catégoriquement. « Lagardère est opérateur de Presstalis pour des raisons historiques et n'a aucune raison d'y prendre une responsabilité financière particulière », répond Pierre Leroy, cogérant du groupe. Nous avons proposé un plan, qui passerait notamment par des aides financières apportées par les pouvoirs publics, car Presstalis joue un rôle de service public, et par une opération vérité des prix. En d'autres termes, il faut un relèvement des barèmes facturés aux éditeurs, qui pourrait être différent pour les quotidiens et les magazines », estime-t-il. Mais les éditeurs, en grave crise eux-mêmes, ne veulent pas en entendre parler. Résultat, les discussions sont dans l'impasse. Mais le conseil de gestion, qui doit se réunir demain, pourrait hausser le ton.

ANNE FEITZ